

Procuration

Une procuration est une autorisation écrite permettant de représenter ou d'agir au nom d'une autre personne dans des affaires privées, commerciales ou autres affaires juridiques.

Nom complet de tous les passagers concernés

Nom, Prénom

Nom, Prénom

Nom, Prénom

Nom, Prénom

Adresse(s) des passagers

Nom de la personne autorisée

Nom, Prénom

Adresse de la personne autorisée

Pour les agences de voyage : numéro IATA

Numéro de vol et date du voyage concerné par la réclamation

Vol

Date

Code de réservation

Numéro de case (si disponible)

Je/nous confirme(ons) par la présente que j'autorise/nous autorisons la personne/l'agence/l'organisation mentionnée ci-dessus à communiquer avec la compagnie aérienne concernant l'incident ayant donné lieu à la réclamation.

Je/nous confirme(ons) par la présente que j'autorise/nous autorisons la personne/l'agence/l'organisation mentionnée ci-dessus à accepter tout paiement dû en mon/notre nom.

Oui Non

Lieu, Date

Signature(s) du/des passager(s)